



Mai - Juin 2019

Publication bimestrielle n°11

► Campagne sucrière 2019

Après une campagne sucrière catastrophique en 2018 en raison d'un été exceptionnellement pluvieux, les prévisions de récolte du Centre Technique Interprofessionnel de la Canne et du Sucre pour la campagne 2019 qui démarre s'établissent à environ 1,6 millions de tonnes de canne. Dans le détail, ce sont 830 000 tonnes de cannes qui sont attendues à l'usine de Bois-Rouge, et 755 000 tonnes de cannes à l'usine du Gol. Si ces prévisions se confirment, la production de canne en 2019 serait de nouveau inférieure à la moyenne décennale.

Les commissions mixtes d'usines se sont tenues au mois de juin 2019. Le 1er juillet 2019, les premières cannes arrivent à l'usine de Bois Rouge ; c'est le lancement de la campagne pour le Nord et l'Est. L'usine du Gol démarre le 17 juillet pour le bassin Ouest et Sud.



► L'emploi agricole salarié au cœur d'une conférence de presse à la Préfecture pour rappeler les dispositifs d'accompagnement existants

À l'aube de la campagne sucrière qui mobilisera durant 6 mois de juillet à décembre, à elle seule, plus de 3 000 salariés agricoles, le préfet de La Réunion, accompagné de ses services de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) et de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE), et de la chambre d'agriculture, de pôle emploi, la caisse générale de sécurité sociale (CGSS-URS-SAF), de la caisse d'allocation familiale (CAF) et du groupement d'employeurs « RUN Réunion », a tenu une conférence de presse le 20 juin 2019 pour faire connaître les dispositifs d'accompagnement financiers dont peuvent bénéficier les travailleurs saisonniers.

Les métiers de coupeurs de canne et plus généralement de salariés agricoles sont souvent perçus comme peu at-

tractifs. De ce fait, le manque de main d'œuvre correspondant à ces emplois constitue un véritable frein au développement du secteur agricole.

Dans ce contexte, les filières professionnelles agricoles, en premier lieu la filière canne à sucre mais aussi les filières de diversification animales et surtout végétales, sont contraintes de s'adapter et doivent mettre en place des solutions alternatives, comme la mécanisation des récoltes. Pourtant, des solutions existent pour développer un emploi agricole pérenne en permettant de cumuler les minimas sociaux avec les salaires de saisonniers agricoles. De plus, de nouveaux dispositifs se sont adaptés ou voient le jour, à l'exemple du dispositif parcours emploi compétences ou des emplois francs.



Conférence de presse sur l'emploi en agriculture - Préfecture de La Réunion - 20 juin 2019

La problématique de cumuls des salaires et des minima sociaux : une crainte injustifiée de perte d'avantages sociaux

Un des principaux freins aux contrats de travail déclarés est le manque d'information des salariés et demandeurs d'emploi vis-à-vis des possibilités de cumul de leurs salaires issus d'une reprise d'activité d'une part, avec les minima sociaux d'autre part.

Les personnes en recherche d'emploi ont en effet la crainte de voir leurs allocations diminuer voire être supprimées s'ils trouvent un travail agricole pour quelques mois. Ce n'est pourtant pas le cas dans la plupart des situations, même si une analyse précise au cas par cas est toujours nécessaire pour lever tout doute.

Les règles de cumul existantes à faire connaître : "L'emploi agricole déclaré n'est jamais perdant"

• Pour les allocataires de la CAF bénéficiant du RSA :
Il est possible, en cas de reprise d'une activité, de cumuler cette même allocation RSA, avec le salaire.
Un calcul tenant compte des revenus est ainsi effectué par

la CAF tous les trimestres.

Par ailleurs, une prime d'activité pourra être versée en complément des revenus, sous certaines conditions, à étudier avec le demandeur selon sa situation familiale.

• Pour les allocataires de Pôle Emploi bénéficiant de l'Allocation Retour à l'Emploi (ARE) ou de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) :

Un cumul de ces allocations ARE et ASS avec le salaire est aussi possible sous certaines conditions.

Au-delà de quelques mois, le versement de ces allocations par Pôle Emploi pourra être interrompu, mais le versement de la prime d'activité par la CAF pourra ensuite prendre le relais le cas échéant, si les conditions sont remplies, et selon l'étude de la situation familiale du demandeur.

La nécessité de mieux se renseigner et de communiquer

Les personnes allocataires, et/ou à la recherche d'un emploi agricole sont ainsi invitées à se rapprocher rapidement des conseillers des organismes partenaires sociaux, la CAF, et de Pôle Emploi Réunion, qui pourront effectuer une étude personnalisée complète adaptée à la situation du demandeur et de sa famille.

► Enseignement agricole : résultats aux examens 2019

527 nouveaux diplômés à La Réunion

L'année scolaire 2018-2019 prend fin et les établissements d'enseignement agricole publient les résultats aux examens. Le crû 2019 est bon sans être exceptionnel.

Globalement, tous diplômes agricoles confondus, le taux de réussite s'élève à 86,25 % soit plus de trois points supérieur à la moyenne nationale. Mais il est en retrait de 2,5% par rapport à l'édition 2018 à La Réunion.

La palme revient aux élèves présentés au certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) qui atteignent 98 % de réussite. Les élèves qui se sont présentés à l'examen du brevet d'enseignement professionnel agricole (BEPA) obtiennent également d'excellents résultats puisque le taux d'admis est de 94,3 %.

Concernant le Bac Pro, le taux de réussite est honorable puisqu'il dépasse 82 % alors qu'au niveau national, il est de 76 %.

Légère déception pour le résultat au Bac Techno car un lycéen sur deux subit un échec. En comparaison pour cette même filière, en 2018, 3 élèves sur 4 avaient obtenu le diplôme.

Enfin, pour le diplôme du brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), la situation est plus contrastée. Certaines options comme "gestion de l'eau" ou "gestion et protection de la nature" ont été performantes avec plus de 90 % de réussite ; d'autres comme "développement de l'agriculture des régions chaudes" ou "développement, animation des territoires ruraux" sont moins en réussite avec respectivement 50 et 60 % d'étudiants admis.

Résultats des examens de l'enseignement agricole à La Réunion session juin 2019

Diplôme	Présents	Admis	Résultats 2019 (%)	Résultats 2018 (%)	Réussite nationale 2019 (%)
Bac Pro	220	180	82,27	85,34	76,00
Bac Techno	24	12	50,00	76,67	89,00
BEPA	193	182	94,30	91,04	90,00
BTSA	74	54	72,87	85,38	78,00
CAPA	100	98	98,00	96,88	96,00
TOTAL	611	527	86,25	88,75	83,00

Source : DAAF Réunion - Service Formation Développement



► Retour sur la cinquième édition des Agrofert'îles



Les rencontres Agrofert'îles des 5, 6 et 7 juin 2019 avaient pour objectif de poursuivre la dynamique de mobilisation des acteurs de la recherche et du développement engagée depuis 2013 sur la question du transfert des innovations au service du développement des productions agricoles réunionnaises dans le cadre du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA).

Ces journées de communication et d'échanges font désormais partie des rendez-vous incontournables pour les professionnels du monde agricole et pour les apprenants de l'enseignement agricole qui participent à la déclinaison « Junior » de l'événement un an sur deux. Cette édition 2019 répartie sur deux sites, le Lycée agricole de Saint Joseph et l'Armefflor à Saint-Pierre, a proposé quelques 80 ateliers animés par plus de 150 intervenants, partenaires institutionnels et techniques, autour de 15 thématiques regroupées en villages.

C'est la dimension agro-écologique des modes de développement des filières que les organisateurs ont voulu mettre en avant durant ces journées.

À Saint-Joseph, la communication était centrée sur les liens élevage-environnement, les vecteurs de maladies en élevage, l'apiculture, la surveillance et la santé animale, la valorisation des effluents d'élevage, l'élevage connecté, les fourrages et l'alimentation et les formations. Les problématiques de gestion des ressources (eau, sol, espace et biomasse) étaient largement représentées à côté d'ateliers de sensibilisation/information sur la notion de bien-être animal, de lutte vétérinaire agro-écologique, ou encore de mobilisation locale des races menacées.

À l'Armefflor, les filières végétales étaient représentées autour de 7 villages thématiques (cultures sous abri, diversité végétale, gestion Eau et Sol, mécanisation et nouvelles technologie, protection des cultures,

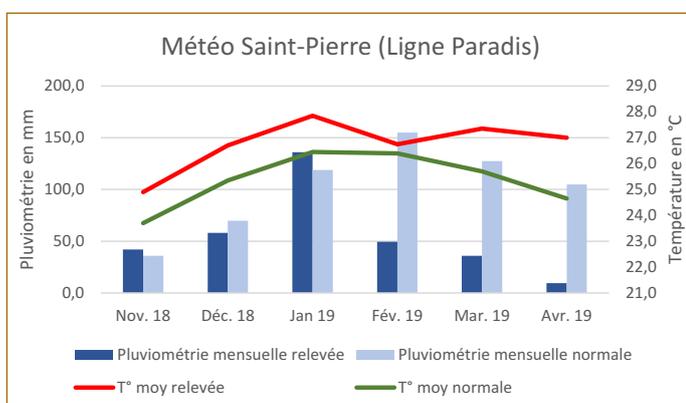
conseil-accompagnement, formation et un village marchand) sur lesquels les participants pouvaient organiser des circuits spécifiques aux filières (fruitier, maraîchage, multi-filière, canne, horticole et PAPAM). En parallèle, des conférences sur « la qualité au service de l'agriculture » ont sensibilisé les participants aux attentes sociétales en matière de pratiques socio-environnementales et de signes de qualité applicables aux démarches de filières locales et équitables.

Avec plus de mille visiteurs durant cette dernière édition, les Agrofert'îles ont atteint leur objectif de faire se rencontrer le monde de la recherche et du développement avec les acteurs de terrain, pour que l'agriculture réunionnaise parvienne à relever les défis en conciliant performance économique et environnementale, et répondre aux attentes de la société.

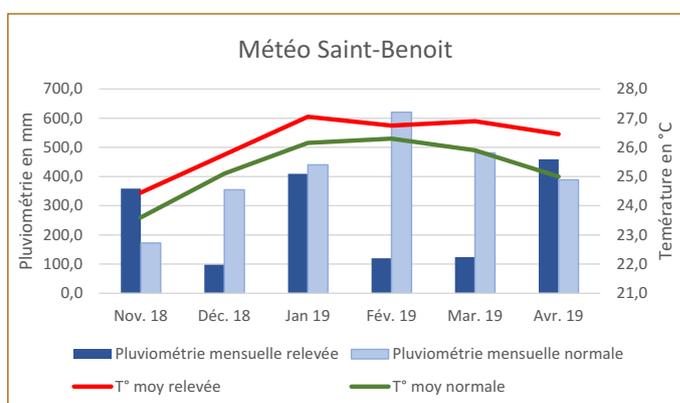


Crédits photos : Armefflor

► Une saison cyclonique 2018-2019 sans cyclone, faiblement arrosée et anormalement chaude



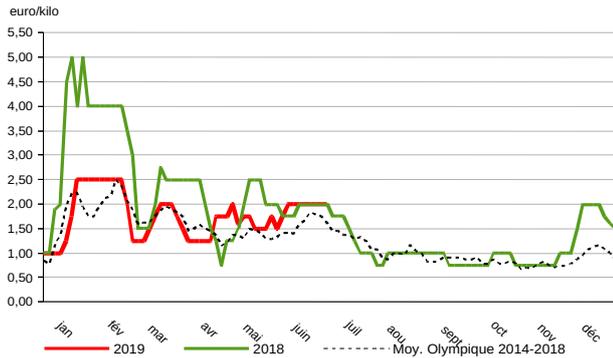
Dans le Sud, à Saint-Pierre, le déficit pluviométrique atteint 280 mm soit près de la moitié des précipitations normales. Pour les températures, les moyennes mensuelles dépassent les normales : de + 0,4° en février à +2,4 ° en avril 2019.



Dans l'Est, à Saint-Benoit, le déficit pluviométrique atteint 890 mm soit plus du tiers des précipitations normales. Les températures moyennes mensuelles dépassent les normales : de + 0,4° en février à +1,5 ° en avril 2019.

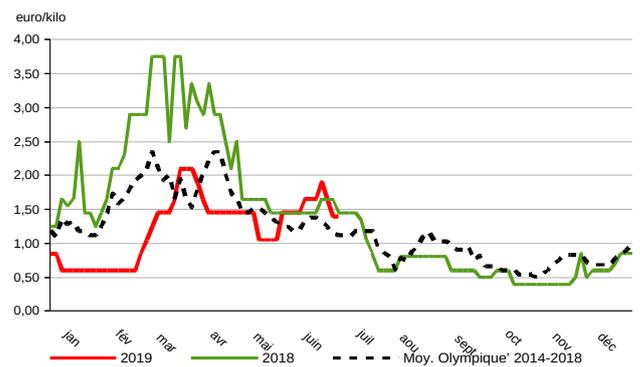
► **Nouvelles des marchés : relevés de prix du service de l'information statistique et économique**

Courgette



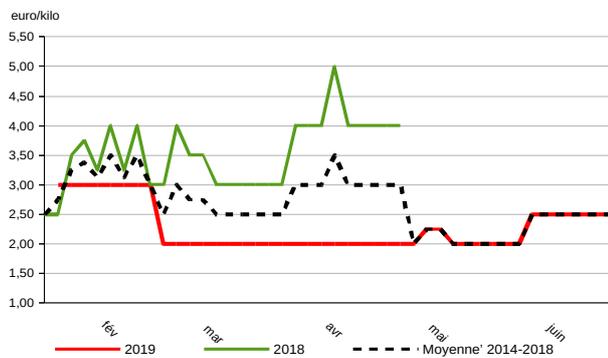
Malgré sa fragilité et sa sensibilité aux aléas climatiques, la courgette est présente toute l'année, avec un pic de production en période estivale. Pour ce premier semestre, le cours se situe dans la moyenne de ces cinq dernières années.

Petite tomate de plein champ



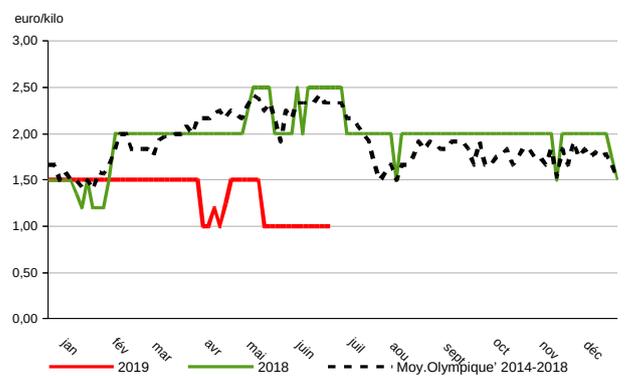
Après un début d'année avec un marché « inondé » de tomates et des prix en deçà des cours habituellement constatés, l'apport des dernières semaines redevient « normal » et le prix remonte à des niveaux proches des moyennes quinquennales.

Logani



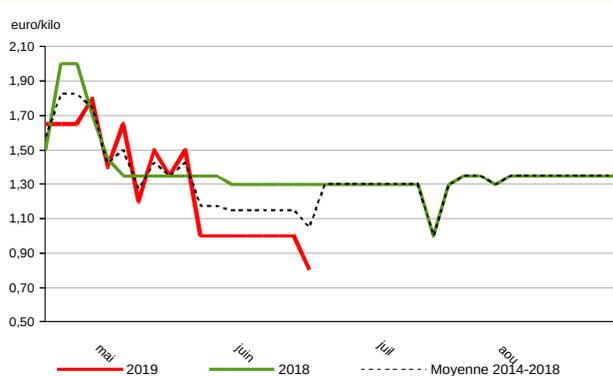
Comme pour le letchi, la saison 2019 est bonne pour le longani. Exceptionnellement, le fruit est resté présent sur le marché jusqu'à mi-juin résistant aux températures fraîches. Son prix s'est maintenu en dessous de la moyenne quinquennale.

Papaye



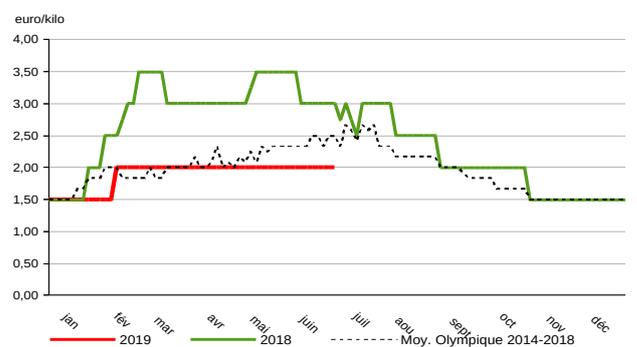
La papaye est disponible toute l'année sur l'étal de nos marchés. La pleine saison se situe d'octobre à décembre. En ce premier semestre 2019, l'apport est plus important qu'en année normale et son prix de vente est bas.

Mandarine



C'est la pleine saison des agrumes et cette année 2019 est prolifique : les apports sont conséquents et les cours sont tirés vers des niveaux historiquement bas.

Poireau



Le cours du poireau varie peu à la production. Nous en trouvons tout au long de l'année. La fourchette des prix actuels correspond à la moyenne quinquennale.